





A Toulouse, le 8 Avril 2013

Ni Participation, Ni d'Intéressement Mais UNE MESURE COMPENSATOIRE

Fo a été entendu !!!

Le vendredi 5 Avril, la Direction a réuni les Organisations Syndicales pour annoncer le déblocage d'un budget exceptionnel qui permettra de verser à chaque salarié une prime uniforme de 600€ bruts.

Cette prime sera versée sur le bulletin de paie du mois de Mai.

Par ce geste, la Direction montre qu'elle a **entendu** les syndicats, et **en particulier FO** qui a demandé, dès l'annonce de l'absence de prime de Participation et d'Intéressement sur les résultats 2012, **une mesure compensatoire exceptionnelle.**

Par cette prime, les efforts des salariés effectués tout au long de l'année 2012 sont en partie reconnus et récompensés.

Il s'agit maintenant pour nous, syndicat responsable, de nous concentrer sur la politique salariale 2013, qui devra elle aussi être motivante et à la hauteur de l'engagement des salariés.

Gardons à l'esprit que seule une bonne politique salariale assure notre pouvoir d'achat car elle fait évoluer nos salaires sur le long terme.

Vos délégués FO ont d'ailleurs rappelé à la Direction que la prime ne sera pas considérée comme un élément modérateur dans le cadre des négociations salariales annuelles à venir.

Restons mobilisés pour défendre notre pouvoir d'achat dans le cadre de la politique salariale 2013.